Image not found or type unknown

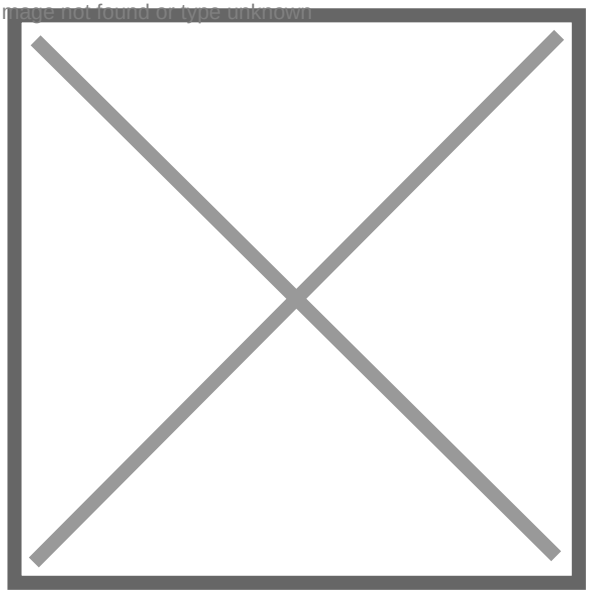

Non declaration d impot en france depuis 17 ans

Par **lolo106**, le **12/07/2014** à **18:15**

Bonjour, j aurais besoin de conseils. Il y a 17 ans, j ai quitter la france pour aller m installer en asie. A ce moment la je n ai pas avertit les impots en france. Depuis , je suis toujours en asie, et j y travaille, je paye mes impots las bas.je ne rentre qu en france 15 jours l ete pour des vacances en familles.
Apres impots mensuels, a la source, j envoie regulierement de l argent sur mon compte que j ai toujours en france, pour economiser.
J aimerais me regulariser avec les impots francais, sur cette situation, c est a dire que je ne vis plus en france depuis longtemps. Logiquement je suis non residant car je n ai aucun salaires, ou rentree d argent en france.
Depuis j ai acheter un petit appart en france avec mes economies.il n est pas louer, je paye la taxe d habitation et fonciere toute les annees.

Quand j ai quitter la france , je ne devais rien aux impots..j etais au rmi a l epoque, sans emploi.
J aurais du les informer que je quittais la france mais je ne l ai l ai pas fait, stupidement j en convient.
A savoir que ma mere n a jamais recu de lettres de leurs part, j aimerais de moi meme, aller les voirs avec les preuves que j ai comme quoi, je paye deja des impots sur mes salaires , que je n ai qu un compte en banque en france, une mutuelle privee, assurance pour expat, cfe.
D apres vous , quest ce que je risque, le fait de n avoir pas fait de declarations d impots pendant 17 ans?
Amendes, controle fiscal, penalites de retards?
Je voudrais aller les voirs cet ete, en aout, donc je suis preneur de conseils
Merci d avance

L

Par **Michel**, le **13/07/2014** à **11:24**

Bonjour,

je ne comprends pas votre problème, si vous êtes non résident en France, vous n'avez pas de déclaration à faire ni à payer des impôts, vous devez normalement le faire dans le pays où vous résidez.
Si votre appartement n'est pas loué, vous n'avez rien de plus à payer que la TH et la TP.
Si vous êtes toujours inquiet, vous pouvez demander un RV avec l'inspecteur des impôts du lieux où se trouve votre appartement.

Par **lolo106**, le **13/07/2014** à **11:52**

bonjour michel et merci pour votre reponse
en fait le probleme est que quand je suis parti de france pour la chine je n en ai pas informer mon centre des impots lequel je dependais a l epoque. j ai fait suivre mon courrier chez ma mere qui n a jamais recu de lettre de leurs parts.en fait de ce que j ai compris en lisant sur le net, quand on quitte la france il faut, en avertir les impots.chose Que je n ai pas fait.donc je n ai jamais ete declarer non resident, meme si je ne vis pas en france
c est cela que je voudrais regulariser au mois d aout.sauf que j ai peur qu ils me collent un redressement, controle fiscal car je n ai pas fait de declarations depuis 17 ans. je suis juste parti de france et trouver un job en chine. bien sur je suis inscrit a l ambassade de france en chine en tant que resident la bas , je paye impots en chine ect.....
merci de vos conseils

Par **Lag0**, le **13/07/2014** à **12:02**

Bonjour,
Sur quoi voudriez-vous que l'on vous "colle" un redressement si pendant ces 17 ans vous n'avez eu aucun revenu en France ?

Par **lolo106**, le **13/07/2014** à **13:03**

bonjour lago merci pour votre reponse
j ai un peu la pression car avec les impots les lois on est jamais tres sur de rien
apparement d apres les infos que j ai si ils souhaitent poser problemes ils ne peuvent retourner que 3ans en arriere.
je vais bien preparer mon dossier ainsi que tous mes documents que j ai
merci encore pour votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Michel**, le **13/07/2014** à **15:47**

Bonjour,

Comme Lag0 vous le dit également, vous ne risquez rien car vous êtes non résident fiscal.
Même si vous êtes parti depuis 17 ans sans avertir le Centre des Impôts, ils ne peuvent rien vous reprocher maintenant.
Pour vous rassurer, prenez un RV avec un inspecteur des Impôts.

Par **lolo106**, le **13/07/2014** à **16:04**

Rebonjour je vous remercie et je vous tiendrais au courant de la suite , cela pourra servir a quelqu un du forum
Merci encore

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés